



Le « Dossier noir » de l'armée française en Afrique

Par [Raphaël Granvaud](#)

Mondialisation.ca, 08 mai 2010

[Africultures](#) 8 mai 2010

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Militarisation](#)

» Que fait l'armée française en Afrique ? (1) « , c'est le titre du dernier » Dossier noir » de l'association Survie paru aux éditions Agone. Un dossier on ne peut plus actuel en cette année de commémoration du cinquantenaire des indépendances africaines. Rencontre avec son auteur, Raphaël Granvaud, qui revient sur certaines questions abordées dans ce dossier.

La troisième partie de votre livre s'intitule « la réhabilitation du colonial », j'ai ressenti un vrai malaise à sa lecture. Je ne savais pas que l'armée française, du moins les forces spéciales opérant en Afrique, étaient travaillées à ce point par la nostalgie du colonialisme. Je me demande s'il ne faut pas voir dans la forte implication militaire française en Afrique, au-delà des enjeux économiques et géopolitiques, une manifestation de puissance. Comme si la France n'avait toujours pas digéré les indépendances africaines, comme si elle ne pouvait renoncer à être une « plus grande France » (formule qui désignait l'empire français)...

Les hommes politiques le revendiquent très clairement, qu'il s'agisse de Mitterrand, de Chirac ou de Sarkozy, on retrouve toujours dans leurs discours l'idée que « la France doit garder son rang dans le monde ». On sent bien que c'est l'argument qui légitime le maintien de cette présence militaire en Afrique. Bien sûr cette présence offre de nombreux avantages : elle conditionne, dans une large mesure, la possibilité d'entretenir des situations de monopole économique dans certains pays et de surveiller des ressources stratégiques.

D'ailleurs certains régimes africains comme ceux du Tchad ou de la Centrafrique ne tiennent que par la force des armes, que par le soutien de l'armée française.

Depuis les indépendances, le prétexte majeur du maintien de la présence militaire française c'est de défendre les pays africains, avec lesquels on a passé des accords militaires, contre des agressions extérieures. Dans les faits, il n'y a quasiment jamais eu d'agressions extérieures, l'armée française n'a servi qu'à gérer les problèmes internes à des régimes confrontés à des rébellions armées ou à des mouvements populaires.

Le plus souvent, les armées des Etats africains postcoloniaux se comportent vis-à-vis de leurs propres populations comme des armées d'occupation. Leurs forces armées sont conçues avant tout pour répondre au péril de l' « ennemi intérieur » et non à celui d'une agression extérieure. Vos analyses montrent clairement la responsabilité de la France dans cet état de choses.

Absolument, ça faisait partie du kit théorique doctrinal qui a été inculqué aux officiers africains formés dans les écoles militaires françaises. Il faut rappeler qu'au moment des indépendances, les armées africaines sont créées de toute pièce : elles constituent alors une sorte de prolongement de l'armée coloniale française. Les armées africaines sont des filiales de l'armée française, elles sont structurées sur le même modèle, formées à partir de la même idéologie : la doctrine militaire de la « guerre révolutionnaire », de la « contre-insurrection » qui veut que le rôle principal de l'armée soit le « contrôle de la population ». Mais pour les armées africaines, il ne s'agit pas du contrôle d'une population étrangère comme dans le cas de l'armée française en Algérie. La mission des militaires africains est de contrôler leurs propres populations, mais avec les mêmes méthodes que l'armée française a employées dans ses guerres coloniales. C'est ce qui s'est passé au Cameroun, au moment de l'indépendance, dans la guerre sanglante menée contre les maquis de l'UPC (Union des Populations Camerounaises). Dans le cas du Rwanda, le chercheur Gabriel Périès a retrouvé des mémoires d'officiers rwandais, formés en France dans les années 80-90, dans lesquels on retrouve cette obsession de lutter contre l'ennemi intérieur, de mettre en œuvre des tactiques contre-insurrectionnelles. Menée à son terme, la logique du « contrôle de la population » conduit au génocide...

En dressant la généalogie de la guerre contre-insurrectionnelle, votre livre souligne les continuités et similitudes qui existent entre guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie et guerres postcoloniales du Cameroun (une guerre occultée) et du Rwanda.

Je n'ai fait que rapporter des travaux qui existent sur le sujet. Officiellement, depuis la fin de la guerre d'Algérie, ces théories contre-insurrectionnelles sont remises et des méthodes comme la torture ou la guerre psychologique proscrites. Dans les faits, il y a eu une première vague d'exportation des tactiques anti-subversives françaises à destination des dictatures sud-américaines : des gens comme le général Aussarresse (connu pour ses révélations sur l'usage systématique de la torture en Algérie) ont pu ainsi continuer à transmettre leur « savoir-faire » ... Puis ce savoir-faire anti-insurrectionnel a été recyclé en Afrique francophone pour gérer les indépendances et la période post-indépendance. Moi, ce que j'ai essayé de montrer, c'est que cette tradition de la « guerre révolutionnaire » se poursuit aujourd'hui, de façon plus subtile. Quand on lit les publications militaires contemporaines, on retrouve des références à des gens comme Trinquier (théoricien principal de la « guerre contre-insurrectionnelle »), mais aussi des références aux techniques de conquête coloniale de Liautey ou de Gallieni (guerres coloniales de « pacification » fin 19ème - début 20ème siècle) ; des stratèges qui reviennent au goût du jour quand il s'agit de penser des situations de conflit comme celles de l'Afghanistan ou de la Côte d'Ivoire.

Sur le plan des savoir-faire et des discours, l'armée française entretient donc un rapport intime avec son histoire coloniale. Y a-t-il une spécificité de l'armée française de ce point de vue là ?

Les militaires français considèrent qu'il y a une tradition culturelle française plus forte que celle des anglo-saxons sur le plan du contact avec les populations. L'armée française prétend détenir un vrai savoir-faire lui permettant de mieux se faire accepter en tant qu'armée d'occupation. C'est la question du « contrôle des populations ». Pour les militaires français, il ne faut pas faire comme les Américains qui arrivent, militairement par la force, et qui ensuite se barricadent. L'armée française se flatte d'être capable d'agir de manière

psychologique, en menant des opérations « civilo-militaires » pour faire accepter auprès des populations civiles la présence des militaires. Toujours avec cette idée, qui remonte à l'Indochine, qu'on va pouvoir séparer dans la population le bon grain de l'ivraie, et couper les rébellions de leurs bases populaires.

L'armée française a-t-elle recours à des savoirs de type ethnologique dans son approche des populations des pays occupés ?

Quand on gratte un peu, on retombe toujours sur une espèce de prêt à penser, directement issu de la période coloniale. Les forces spéciales françaises sont sensées, en plus d'un savoir-faire proprement militaire, posséder un savoir culturel, ethnologique qui les rendrait plus à même d'opérer dans certaines zones géographiques du monde, en particulier en Afrique. Ces savoirs « culturalistes » reposent sur des conceptions complètement dépassées d'un point de vue universitaire. Quand on lit des interventions d'officiers dans des colloques, on trouve des choses absolument ahurissantes comme : « la présence de l'armée française est nécessaire parce que les Africains ont du mal à se projeter dans l'avenir ». Les mêmes clichés éculés qui émaillaient le discours de Dakar de Sarkozy : ce vieux fond colonial qui prétend être une connaissance permettant une intervention sur des populations.

Revenons sur le cas du Cameroun, le premier pays africain, en 1960, à accéder à l'indépendance (le 1er janvier). Du milieu des années 50 au début des années 70, il s'est produit une véritable guerre dans ce pays : des dizaines de milliers de morts, plus de 100 000 selon certaines sources. Cette guerre menée contre l'UPC par un régime à la solde de la France relève-t-elle, elle aussi, de la guerre « anti-insurrectionnelle » ?

Le chercheur Gabriel Périès a montré récemment comment les dispositifs mis en place en Algérie ont été décalqués au Cameroun à la même époque (2). Le quadrillage des territoires, la torture à grande échelle, la déportation des populations, la politique de la terre brûlée, tout ce qui se faisait en Algérie a été repris tel quel au Cameroun. Il faut signaler sur le sujet l'excellent documentaire « Autopsie d'une indépendance » (3) dans lequel on peut entendre Mesmer déclarer à propos des bombardements des villages au napalm que « ce n'est pas important ». Ce sont des choses qui, ces dernières années, commencent à remonter à la surface.

Cela remet donc complètement en question le mythe d'une « décolonisation douce »...

La « décolonisation en douceur » reste la version officielle si l'on se réfère aux programmes scolaires en histoire au collège ou au lycée. Un des enjeux de l'étude de la décolonisation c'est de montrer qu'il y a eu, d'un côté, une décolonisation violente, celle de l'Algérie et, de l'autre, une décolonisation qualifiée de pacifique, de « douce ». Les cas du Cameroun et de Madagascar suffisent à montrer que c'est un mythe complet : le mythe des indépendances en douceur préparées par Defferre et de Gaulle après la conférence de Brazzaville en 46. Dans les faits, tout ce qui a été concédé par la France l'a été contre le gré de la métropole, souvent après des tentatives désespérées de reprise en main violentes. Cela s'est accompagné d'un processus d'élimination des mouvements indépendantistes et de leurs leaders, mais aussi de la promotion d'hommes politiques à la dévotion des intérêts français. Dans l'après-guerre, il y a eu une émergence de mouvements indépendantistes,

autonomistes, progressistes, révolutionnaires, un vent d'espoir irrésistible : il y avait des idéologies variées qui mobilisaient les populations, et ces mouvements ont été étouffés, brisés, parfois, comme dans le cas du Cameroun, complètement éradiqués. Il y a donc eu une longue période où les populations africaines ont été orphelines d'un certain nombre de mouvements et de leaders. Ça commence à renaître maintenant avec les mouvements sociaux africains et les contre-sommets où la question de la domination néocoloniale est au centre des préoccupations de la société civile ; qu'il s'agisse de la présence française ou de systèmes plus mondialisés comme la dette et les politiques imposées par le FMI et la Banque Mondiale.

Revenons à l'armée française. Dans votre livre vous mentionnez un « détail » qui fait froid dans le dos : les troupes de marine sont toujours surnommées la « Coloniale »...

Les questions de tradition et d'identité sont des questions extrêmement fortes, en particulier dans les forces spéciales, dans cette composante de l'armée française issue de l'armée coloniale. Les troupes de marine sont extrêmement fières de leur passé colonial, elles en revendiquent l'esprit et les méthodes. Les prises d'armes comme les éditoriaux de leur revue *L'Ancre d'or* continuent à se clôturer sur ces mots » Et, au nom de Dieu, vive la Coloniale ! «

Et j'imagine qu'on retrouve souvent ces troupes de marine dans les opérations françaises menées en terre africaine.

Elles composent en effet la majeure partie des forces spéciales auxquelles on fait appel lors des opérations sensibles : des opérations « coups de poing », des opérations à forte teneur en renseignement. On les retrouve également dans les opérations européennes (EUFOR). Lors de la première d'entre elles, en République Démocratique du Congo, en 2003, la France s'était flattée d'avoir inculqué un certain nombre de méthodes à des forces militaires européennes, en particulier aux forces spéciales suédoises. Depuis on se demande quelles méthodes puisque parmi ces forces suédoises, certains militaires s'étaient plaints auprès de leur hiérarchie d'avoir eu à subir la vision d'actes de torture pratiqués par des militaires français sur des congolais. Ça a fait beaucoup de bruit en Suède, beaucoup moins en France...

Est-ce qu'il y a un contrôle du Parlement français sur les opérations militaires menées en Afrique ?

Théoriquement, depuis la modification constitutionnelle opérée à l'été 2008, il y a un droit de regard du parlement sur les opérations extérieures, mais un droit extrêmement limité. Les députés ont le droit d'être informé d'une opération extérieure dans les 3 jours après son déclenchement, ils restent donc mis devant le fait accompli. Le parlement ne possède un pouvoir de contrôle que sur les opérations lourdes de plus de 4 mois (qui ne représentent qu'une petite partie des opérations militaires) dont il peut refuser le renouvellement. Il n'y a aucun contrôle par contre sur les opérations secret-défense spéciales et les opérations clandestines de la DGSE.

Le Tchad et la République Centrafricaine (RCA) représentent certainement aujourd'hui l'exemple le plus caricatural de l'ingérence militaire française dans certaines régions d'Afrique. Vous consacrez d'ailleurs une place importante dans

vosre livre à ces deux terrains d'intervention.

En 2006, en RCA, la France a monté une opération du même type que Kolwezi (sauvetage du régime de Mobutu grâce à l'intervention des parachutistes français) : l'armée française a largué des parachutistes pour reconquérir Birao, dans l'ignorance totale de la population française mais aussi des parlementaires. Cette opération a sauvé le régime du président centrafricain Bozizé. Ce type d'opération reste aujourd'hui tout à fait possible. Plus récemment, lors de la dernière offensive sérieuse des rebelles sur la capitale tchadienne, il y a eu une intervention officielle de l'armée française sous prétexte de sécuriser ses ressortissants. Cette opération a permis de sécuriser l'aéroport d'où ont pu décoller les mercenaires d'Idriss Deby... D'après le journal *La Croix*, la « sécurisation » de l'aéroport de N'Djamena s'est accompagnée aussi d'une intervention militaire des forces spéciales françaises qui ont pris directement part aux combats contre les rebelles : une opération clandestine qui n'est toujours pas reconnue par les autorités françaises...

Dans son dernier rapport sur la Centrafrique, Human Rights Watch est très critique par rapport aux dernières interventions de l'armée française en RCA.

Dans le rapport qu'elle a publié en 2007, l'ONG a pointé un certain nombre de choses : elle a détaillé la politique de terre brûlée menée par l'armée centrafricaine à l'égard des populations du Nord, des populations accusées de soutenir les mouvements rebelles. Là aussi, on retrouve les techniques coloniales françaises : il s'agit de terroriser les populations afin de priver de leur soutien les mouvements rebelles. Les exactions les plus graves ont été commises dans le sillage direct des interventions militaires françaises. Après la reprise de Birao par l'armée française, cette ville a été ravagée par les forces centrafricaines. A l'époque, dans les journaux, les militaires français ont fait peser la responsabilité des destructions sur les rebelles. On sait depuis qu'il s'agissait d'une tentative de dissimulation qui relève de la complicité de crime de guerre. Il y a également dans le rapport de HRW des photos qui interrogent : on voit des officiers français à proximité directe de l'OCRB (Office Central de Répression du Banditisme), une sorte de milice qui se livre à des exécutions sommaires.

Vu la nature de ses interventions en Afrique, la France est-elle vraiment en mesure de commémorer le cinquantenaire des « indépendances » africaines ?

On sent qu'il y a un gros malaise au niveau de la commémoration de ce cinquantenaire. Ce malaise n'est pas étranger au fait que toutes les interventions orales de Nicolas Sarkozy sur la question de l'Afrique affirment une volonté de rupture avec les pratiques de ses prédécesseurs. Mais en dehors des discours, de rupture on n'en voit pas : c'est toujours le règne des pressions diverses, des émissaires occultes, des accords secrets, des opérations clandestines. On va avoir en guise de célébration des choses assez caricaturales : un défilé du 14 juillet où, sous couvert de rendre hommage aux tirailleurs africains, on va inviter des armées comme celles du Cameroun ou du Congo connues pour leurs exactions envers les populations. La véritable décolonisation et la célébration de cette décolonisation restent à faire...

Notes

1. Que fait l'armée française en Afrique ? Editions Agone, oct. 2009.
2. cf. Une guerre noire, enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994), Gabriel

Périès et David Servenay, Editions La Découverte, 2007.

3. *Cameroun, Autopsie d'une indépendance*, réalisation Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf, durée 52', production : France 5 / Program 33, 2007.

Quelques références :

En Centrafrique, stratégie française et enjeux régionaux
<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/02/MUNIE/15569>

État d'anarchie (rapport Human Rights Watch sur la RCA)
Rébellions et exactions contre la population civile
<http://www.hrw.org/fr/reports/2007/09/13/tat-d-anarchie>

Cameroun : retour sur une décolonisation sanglante
<http://www.afriscope.fr/spip.php?article182>

Où est le « centre » de l'Afrique ?
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=7250>

Marchés militaires et économie de la prédation, des pays du lac Tchad et du Soudan occidental au Golfe de Guinée.
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=4394>

Cinquante ans de décolonisation africaine
<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=9139>

La source originale de cet article est [Africultures](#)
Copyright © [Raphaël Granvaud](#), [Africultures](#), 2010

Articles Par : [Raphaël Granvaud](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca